ADAL

Association Des Arcades du Lac

Boite Postale 40048

78184 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX

http://www.kananas.com/adal2085/

RANDO-CAR DE L'AUTOMNE 2018

Le dimanche 14 0ctobre 2018 nous vous invitons à marcher dans la forêt de Compiègne

(Réservé aux adhérents)

S'inscrivant dans l'esprit du club, nous vous rappelons que cette sortie est **avant tout une MARCHE (promenade ou randonnée)** et que chacun peut trouver la distance et l'allure qui lui correspond au travers de 3 parcours différents :

- Promenade : **9km**, dénivelé positif : 150m, openrunner : 8692529, départ de la Clairière de l'Armistice ;
- Randonnée modérée : **12km**, dénivelé positif : 200m, openrunner : 8692534, départ de l'étang de l'Etot ;
- Randonnée soutenue : **17 km**, dénivelé positif :300m, openrunner : 8692574, départ des Etangs de St Pierre

Départ de la maison forestière.
Toutes les arrivées se feront à la clairière de l'Armistice où les cars nous attendront pour changer de chaussures et nous emmener au palais de Compiègne.
C'est dans cette clairière que se trouvait le wagon dans lequel ont été signés les armistices des 11/11/1918 et 22/06/1940 entre la France et l'Allemagne.

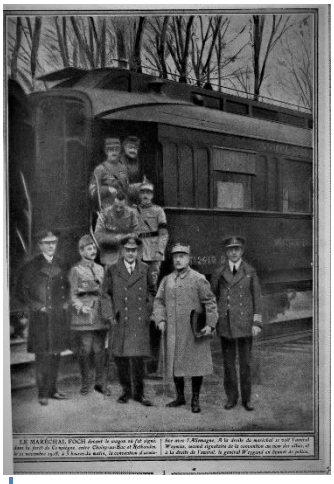

La Forêt domaniale de Compiègne est une ancienne réserve de chasse, elle doit sa renommée à l'attrait qu'elle a toujours exercé sur les souverains Français. Structurée par les routes et carrefours en étoiles tracés par la chasse à courre, elle abrite un patrimoine historique paysager et culturel exceptionnel.

Lors de ces marches nous pourrons admirer les hautes futaies de hêtres et de chênes multiséculaires. Nous passerons par l'allée des Beaux Monts qui offre une belle perspective de 4,5 km.

A l'issue de chacune des randonnées, les cars nous emmènerons au palais de Compiègne.

Il a été transformé et agrandi par Louis XV et Louis XVI, puis remis en valeur par Napoléon Ier. Mais c'est sous Napoléon III qu'il connût son heure de gloire.

Les visites se feront par groupe de 30 à partir de 14 heures 30 toutes les 30 minutes.

Avec le même billet et au même endroit, vous aurez la possibilité de visiter le musée national de la voiture (collection de véhicules en tout genre.)

Pour des raisons d'organisation, il ne sera pas possible de changer le choix de la rando/promenade sélectionnée.

Attention pour la rando soutenue : le nombre de participants est limité à 30. De plus, il n'y aura qu'un bref arrêt au point de départ, il faudra donc venir dans le car avec ses chaussures de rando (propres !) aux pieds, prêts à partir.

Le départ en autocar est prévu à 7h30 sur le parking du Gymnase Pierre de Coubertin, le retour se fera en fin d'après-midi.

Attention : **l'horaire exact du départ** vous sera confirmé 48h à l'avance par mail et sur le répondeur de l'ADAL : 01 39 44 94 02.

L'inscription doit se faire de préférence sur votre espace personnel du site de l'Adal

https://backoffice.kananas.com/action_manager.php?event=member_connect

Vous trouverez dans le menu « Planning » le choix entre les 3 randonnées (randocar Compiègne soutenu - randocar Compiègne modéré - randocar Compiègne promenade). Il suffit de cliquer sur la petite loupe à droite en fin de ligne de la randonnée de votre choix pour vous inscrire (ne pas oublier de cliquer sur l'icône « s'inscrire » sur la page suivante). Cette inscription en ligne doit être saisie individuellement (même pour les couples).

Une participation de 10 euros par adulte sera demandée à l'issue de cette inscription en ligne, de préférence par paypal ou carte bancaire (gratuit pour les enfants de moins de 18 ans), le coût supplémentaire (transport et visite) est pris en charge par l'ADAL. Les inconditionnels du papier peuvent néanmoins continuer à renvoyer le bulletin d'inscription joint avec leur chèque de 10 euros.

Attention : aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement

Le nombre de places est limité à 118 (y compris les organisateurs)

Il n'y aura pas de tirage au sort, les inscriptions se feront par ordre journalier

Pour les courriers, le cachet de la poste fera foi, priorité sera donnée aux inscriptions par kananas

Date limite de réponse : le vendredi 5 Octobre 2018